

Programme de formation

ADR 1.3

But de la formation

Acquérir les connaissances nécessaires à la gestion en sécurité des transports des marchandises dangereuses

Cette formation est obligatoire pour toutes les personnes intervenant dans les TMD, y compris en dessous des seuils d'application de l'ADR

Objectifs pédagogiques

1. Connaître les conditions d'exemptions du transport des marchandises dangereuses
2. Connaître les conditions d'expéditions des marchandises dangereuses

Pré-requis

Français, lu, parlé, écrit

Type de public

Personne en charge des services logistiques, commerciaux et administratifs

Conducteurs en dessous des seuils du 1.1.3.6

Opérateurs, expéditeurs, destinataires ayant à appliquer et à respecter la réglementation du transport des marchandises dangereuses

Moyens pédagogiques

Présentation Powerpoint

Livret stagiaire

Sanction de la formation

Feuilles d'émargement par demi-journée

Acquisition de connaissances donnant lieu à la délivrance d'une attestation de formation ADR 1.3

Méthodes pédagogiques

Echanges avec le groupe

Durée

7 heures (1 jour).

Programme

Contexte réglementaire
Risque chimique
Classification
Identification
Exemptions
Emballage
Marquage / Etiquetage
Exemption du 1.1.3.6
Transport en citerne
Placardage / Signalisation
Equipements
Documents
Formations
Chargement
Circulation / Tunnels
Sureté